

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUIL DE PARTICIPATION
FS/EM/019/2008**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Standard Africa Equity Fund représenté par le gestionnaire de portefeuille de Stanlib Asset Management, Monsieur Stephane Bwakira, a déclaré le 8 juillet 2008, avoir acquis sur le marché central, le 12 février 2008, 7.176 actions HPS, au cours unitaire moyen de 1.418,11 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Standard Africa Equity Fund détient 37.500 actions HPS, soit 5,76% du capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Standard Africa Equity Fund envisage de poursuivre ses achats sur la valeur HPS.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières